



Rapport d'évaluation des besoins du Sénégal

optima∎

SOMMAIRE

- 3 À propos de ce rapport
- 6 Introduction
- 8 Principales constatations
- 10 Informations générales sur le Sénégal et les interruptions d'Internet
- 10 Économie numérique
- 10 État de droit, démocratie et politiques
- 11 Liberté des médias
- 12 Une histoire incertaine des interruptions d'Internet
- 13 Contexte juridique des interruptions d'Internet
- 14 Résultats détaillés de la recherche
- **14 -** Connaissances sur les interruptions et les expériences passées d'interruption
- 16 Distinctions entre les interruptions volontaires et les problèmes d'infrastructure
- **17** Impact d'une interruption
- **18** Risques d'interruptions et de censure futures
- 19 Interruption/Censure lors des prochaines élections
- 20 Environnement opérationnel pour le conseil juridique
- 21 Déclarations politiques sur les médias sociaux
- 22 Lois permettant l'interruption d'Internet
- 23 Préparation et compétence de la société civile
- Connaissances, croyances et stratégies de contournement des RPV (Réseau Privatif Virtuel)
- 27 Capacité de recherche et de mesure du réseau
- 29 Capacité juridique et contentieux stratégique
- **30** Soutenir et faire participer les communautés vulnérables
- 31 Capacité à s'engager avec des parties prenantes différentes
- 32 Conclusion and Recommandations
- 34 Annexe

À propos de ce rapport

Les interruptions d'Internet sont en augmentation dans le monde entier. En 2021, Access Now a recensé au moins 182 interruptions de l'accès à internet dans 34 pays, affectant la capacité de millions de personnes à utiliser l'internet pour accéder à des ressources sanitaires, éducatives, sociales, politiques et économiques.

Les gouvernements interrompent internet pour diverses raisons : pour restreindre la circulation d'informations alternatives ; pour affirmer leur contrôle lors d'élections, de manifestations et de moments politiques litigieux ainsi que pour cibler des communautés raciales ou ethniques marginalisées. Les gouvernements affirment souvent que ces mesures sont destinées à empêcher la circulation des discours de haine ainsi qu'à garantir la sûreté et la sécurité publiques.

Les défenseurs des droits de l'homme ont fait valoir que, même s'il s'agit parfois de problèmes réels, le fait de priver de grandes populations de l'accès à internet n'est pas une réponse nécessaire ou proportionnée et peut en fait être contre-productif. Le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies a condamné ces restrictions intentionnelles dans une résolution non contraignante de 2016. Lorsque la plupart des gens pensent à une interruption d'Internet, ils pensent à des coupures de réseau à grande échelle ou à des coupures générales -- lorsque le gouvernement actionne le « coupe-circuit » et ordonne aux fournisseurs d'accès à Internet de déconnecter une population de toute forme de connexion à Internet.

Cependant, il existe d'autres formes plus ciblées (et plus difficiles à vérifier et à mesurer) d'interruption d'Internet, notamment le blocage des plateformes de médias sociaux et des applications de messagerie les plus populaires, ainsi que « l'étranglement » de la bande passante pour ralentir la connectivité Internet au point que les utilisateurs ne peuvent pas accéder efficacement aux informations ou les partager. Ainsi que l'a décrit Gustaf Björksten dans l'article d'Access Now's « Taxonomy of Internet Shutdowns : Les Technologies derrière le brouillage des réseaux » alors que la pression et le contrôle internationaux augmentent, les gouvernements ont de plus en plus recours à des « interruptions ciblées, à l'étranglement, au blocage d'applications, ou à d'autres formes moins évidentes de perturbation, afin d'échapper à toute responsabilité. » Les gouvernements combinent souvent diverses approches techniques pour bloquer l'accès à l'internet, par exemple en réduisant la connectivité et en bloquant des plateformes de médias sociaux spécifiques à l'approche d'une élection, avant de fermer éventuellement l'ensemble du réseau.

DÉFINITION DE L'INTERRUPTION INTERNET

Dans le cadre de ce rapport, une " interruption d'internet " est définie, au sens large, pour inclure non seulement les interruptions (lorsque d'Internet gouvernement coupe complètement l'accès à internet), aussi l'étranglement d'internet (lorsque le réseau est délibérément ralenti) et les cas majeurs de blocage (lorsque les principales plateformes de médias sociaux ainsi que les applications de messagerie sont bloquées).



Il n'y a pas deux interruptions qui se ressemblent. Le plaidoyer doit être adapté aux menaces, défis et besoins locaux.

Depuis plusieurs années, le projet Internews' OPTIMA travaille avec des organisations de la société civile dans des pays du monde entier afin de mieux se préparer aux interruptions d'Internet, de les prévenir combattre. Dans le cadre de les de ce processus, Internews a mené une enquête mondiale auprès d'organisations de défense droits numériques en 2020 afin de produire le Rapport d'évaluation des besoins en matière de défense contre l'interruption d'Internet. Le rapport décrit les principaux défis auxquels les défenseurs sont confrontés lorsqu'ils sont face à la menace d'interruption d'internet, les impacts socioéconomiques perçus suite aux interruptions, ainsi que les ressources et compétences clés dont la société civile a besoin dans ces pays pour s'engager dans un plaidoyer à plus long terme et plus stratégique contre les interruptions. Dans le cadre de cette enquête, les personnes interrogées ont noté que les contraintes de ressources et la nature de la réponse rapide du plaidoyer liées aux interruptions conduisent à des campagnes à court terme axées sur la fin de l'interruption de service plutôt qu'à un plaidoyer, à plus long terme, visant à empêcher qu'elles ne se produisent en premier lieu. Les personnes interrogées ont également demandé à plusieurs reprises un soutien et des ressources afin de créer des coalitions nationales multisectorielles et sensibiliser le public aux interruptions d'internet et aux stratégies de contournement.

En réponse, OPTIMA a travaillé avec des groupes de la société civile dans des pays d'Afrique et d'Asie afin de créer des réseaux multipartites « Préparer et Prévenir » pour développer des ressources localisées, des formations et des stratégies de plaidoyer afin d'atténuer les coupures d'Internet et de protéger les personnes les plus vulnérables et les plus visées. OPTIMA a également développé Prepare, Prevent, Resist Internet Shutdowns Resource Library, le Interactive Internet Shutdown Risk Assessment and Resource Guide, et l'OPTIMA network measurement training.

Des coalitions telles que #KeepltOn font un travail considérable pour mettre en lumière la menace des interruptions d'Internet sur la scène internationale, faire

gouvernements, documenter les pression les interruptions et leurs impacts, de suivre les tendances à travers le tracker de données #KeepltOn et ses rapports annuels, et de coordonner les différents acteurs dans les pays qui connaissent des interruptions internet. Des efforts (et des ressources) supplémentaires sont nécessaires pour 1) soutenir le plaidoyer contre les interruptions d'internet au niveau national; 2) comprendre les manières nuancées dont interruptions internet affectent des populations vulnérables spécifiques ; 3) s'engager dans des efforts à long terme pour mieux préparer les groupes clés à des interruptions potentielles ; et 4) construire des coalitions multisectorielles capables de dissuader les gouvernements d'imposer des interruptions d'internet.

C'est pourquoi OPTIMA a travaillé avec des organisations de défense des droits numériques au Bangladesh, en Inde, au Sénégal et en Tanzanie pour produire cette série d'évaluations des besoins en matière de plaidoyer sur l'interruption d'internet dans chaque pays. Ces évaluations ont cherché à mettre en évidence :

- Les modèles et les tendances des mécanismes techniques utilisés dans des endroits spécifiques pour interrompre internet;
- Événements déclencheurs politiques et sociaux et gouvernement en faveur de l'interruption d'internet;
- Perceptions de l'impact plus large des interruptions sur les économies et les sociétés;
- Les impacts différentiels que les interruptions ont sur certains groupes vulnérables et les populations marginalisées;
- Lois et réglementations qui contribuent à créer un environnement propice aux interruptions d'internet et qui empêchent les activités de mobilisation liées à la censure et aux interruptions d'internet;
- Les perceptions concernant l'état de préparation de la société civile et capacité de mobilisation dans des domaines tels que la sensibilisation et l'engagement des parties prenantes, la documentation de l'impact et la mesure du réseau, les stratégies de contournement, la protection des communautés vulnérables, et la capacité juridique à s'engager dans des litiges.



Cette recherche a pour but non seulement d'informer les audiences mondiales sur les menaces d'interruptions spécifiques et les perceptions de la société civile dans ces pays, mais aussi de servir de point de départ afin de développer en collaboration des stratégies nationales de mobilisation et de s'engager dans des actions délibérées de sensibilisation, de formation et de développement de ressources afin de cibler les défis et les besoins identifiés dans chaque pays. Ces évaluations des besoins ont étendu la méthodologie basée sur des enquêtes utilisée dans le rapport 2020 afin de localiser et d'intégrer un espace supplémentaire pour la délibération, le débat et la discussion parmi les communautés clés. La méthodologie utilisée pour chaque rapport comprend trois étapes :

- 1. Analyses documentaires sur l'histoire et le contexte de l'interruption d'internet.
- 2. Enquête auprès des principales parties prenantes : Internews et les organisations partenaires dans chaque pays ont développé, localisé et traduit les questionnaires d'enquête. Ces enquêtes ont ensuite été distribuées à un certain nombre de parties prenantes clés touchées par les interruptions d'internet ou qui ont une incidence sur la défense des interruptions d'Internet.
- 3. Délibération collective et groupes de discussion : Les résultats de l'enquête ont été analysés et présentés lors d'ateliers en présentiel organisés dans chaque pays, invitant les personnes interrogées et d'autres parties prenantes clés des réseaux Préparer & Prévenir à discuter des résultats, à apporter des nuances ou des détails supplémentaires, à mettre en évidence les désaccords ou les différences au sein des groupes de parties prenantes, ainsi qu'à identifier des recommandations pour la stratégie de mobilisation et la distribution des ressources. Il est important de noter que les résultats décrits dans ces rapports, bien que basés en partie sur les résultats d'enquêtes, ne sont pas représentatifs des populations plus larges de ces pays.

La méthodologie a spécifiquement cherché à découvrir les perceptions et les expériences de certaines communautés centrales aux organisations de la société civile travaillant sur les questions numériques, les journalistes, les entrepreneurs, les étudiants, les établissements d'enseignement supérieur, les prestataires de soins de santé, les opérateurs de télécommunications, les organisations de défense des droits de l'homme, les organisations de défense des droits des femmes, et les minorités et autres groupes marginalisés. Ainsi, cette recherche est largement qualitative dans ses méthodes et ses résultats, et les pourcentages utilisés dans ce rapport représentent un échantillon relativement petit et non généralisable. (Pour une discussion détaillée de la méthodologie de recherche et des données démographiques pour ce rapport, voir l'annexe A.)

Nous espérons que ces rapports seront utiles aux communautés de défense des droits dans ces quatre pays ainsi qu'à la communauté plus large liée aux interruptions d'internet, ainsi qu'aux organisations de donateurs et aux groupes internationaux cherchant à soutenir la mobilisation contre les interruptions d'internet. Nous souhaitons et encourageons la reproduction de ce processus et de cette méthodologie d'évaluation des besoins dans d'autres pays qui connaissent ou risquent de connaître des interruptions de service. Veuillez contacter les auteurs pour plus d'informations sur ce rapport et d'autres rapports OPTIMA sur les besoins en matière de sensibilisation à l'interruption d'internet, la méthodologie, ainsi que les réseaux et ressources de Préparer et Prévenir.

« La contribution des personnes sur le terrain dans la lutte contre les interruptions d'internet est vitale dans le monde entier - et il en sera ainsi jusqu'à ce que nous mettions définitivement fin à cette pratique portant atteinte aux droits. Nous comptons sur les gens pour faire des rapports, surveiller, effectuer des mesures et fournir un contexte lorsque internet est interrompu. Il est essentiel de comprendre le contexte local pour lutter contre les interruptions d'internet dans le monde entier. »

Felicia Anthonio

Introduction

« Le cancer du monde moderne. » C'est ainsi que le président du Sénégal Macky Sal a décrit les médias sociaux après les manifestations qui ont éclaté à la suite de l'arrestation par son gouvernement d'un des principaux dirigeants de l'opposition et que le parti au pouvoir au Sénégal a perdu des élections locales clés au début de 2022. Au Sénégal, un pays où 70 % de la population a moins de 40 ans, les gens se sont emparés des médias sociaux pour discuter de politique, exprimer leur colère et s'organiser. En français, en wolof et en anglais, le hashtag #freeSenegal est devenu un cri de ralliement sur Twitter et Instagram pour mobiliser les protestations. La société civile sénégalaise est l'une des sociétés civiles libres les plus dynamiques et les plus diverses d'Afrique. Cependant, le gouvernement sénégalais, comme trop d'autres en Afrique et dans le monde, considère la dissidence et le débat politique en ligne comme quelque chose à corriger, et a de plus en plus recours à des formes de répression et de censure numériques pour contrôler les espaces en ligne. En 2021, alors que les manifestations et la dissidence en ligne prenaient de l'ampleur, le gouvernement a fait ce que tant d'autres gouvernements ont commencé à faire : il a tenté d'y mettre fin.

Le 4 mars 2021, après une journée de manifestations et de cas de violence, le gouvernement aurait restreint l'accès à Facebook, WhatsApp, YouTube et Telegram, et <u>suspendu deux chaines de télévision privées</u> qui avaient largement couvert les manifestations. On dispose de peu de preuves concernant cet incident d'interruption d'internet, notamment parce que les interruptions se seraient produites tôt le matin et n'auraient duré que quelques heures. En outre, comme l'ont rapporté les acteurs locaux, la société civile n'était pas préparée à une telle interruption, avec peu de personnes équipées pour mesurer techniquement les incidents de perturbation du réseau et peu de capacités de la part des journalistes pour citer les preuves techniques et rendre compte de l'interruption de manière adéquate. Sans preuves claires, il reste extrêmement difficile de vérifier les interruptions d'internet et de tenir les gouvernements responsables.

Comme le décrit Felicia Anthonio, responsable de la campagne #Keepiton, « Nous savons que quelque chose est arrivé à internet au Sénégal en 2021. La diaspora sénégalaise a parlé sur Twitter des restrictions, les médias locaux ont fait état de blocages et les acteurs de la société civile ont partagé les informations dont ils disposaient. Cependant, comme personne sur le terrain n'a pu mesurer la perturbation des médias sociaux, il ne nous a pas été possible de vérifier cette interruption avec des données concrètes. Des situations comme celle-ci soulignent la nécessité d'être sur le terrain et de mesurer - partout ! Pour véritablement dresser un tableau du caractère envahissant des interruptions d'internet, et pour donner le plus de poids à notre plaidoyer, nous avons besoin à la fois de données solides et de partager les voix de ceux dont la vie a été affectée. »



Pour un pays qui a longtemps été considéré comme l'une des démocraties les plus stables d'Afrique, il y a des signes inquiétants de recul démocratique sous Sall. Le Code de la presse, adopté en 2017, ainsi que l'utilisation des lois sur la sécurité nationale pour arrêter les journalistes nt constitué des attaques importantes contre la liberté des médias dans le pays. À plusieurs reprises, le gouvernement a demandé une règlementation des médias sociaux. En juillet de cette année, les candidats du principal parti d'opposition aux élections législatives ont été disqualifiés pour une question mineure. Beaucoup craignent que Sall et son parti APR ne poursuivent un troisième mandat anticonstitutionnel.

Le Sénégal organisera des élections présidentielles en 2024. Compte tenu de l'escalade des tensions dans le pays et de la répression accrue exercée par le gouvernement en place, il est nécessaire de prêter attention dès maintenant au renforcement de la démocratie sénégalaise et d'aider la société civile sénégalaise à s'organiser et à se préparer à d'éventuels scénarios électoraux et postélectoraux. Le récit de l' « (exceptionnalisme sénégalais) » - selon lequel la démocratie sénégalaise est imperméable aux tendances autoritaires et aux troubles économiques/politiques - empêche la société civile sénégalaise de plaider en faveur de préparatifs et de protections, tant au niveau national qu'international. L'enjeu est trop important pour considérer la démocratie sénégalaise comme acquise.

Avec les interruptions d'internet qui se produisent de plus en plus fréquemment autour des manifestations et des élections en Afrique, ce rapport cherche à fournir un examen approfondi d'une société civile incertaine de son avenir et du potentiel d'une censure accrue des médias et des espaces numériques. S'appuyant sur une enquête auprès des parties prenantes de la société civile ainsi que sur un atelier de co-conception, ce rapport décrit la façon dont la société civile perçoit la menace d'interruptions d'internet au Sénégal, les lacunes qui existent en matière d'expertise en politique numérique et de collecte de données techniques, ainsi que les ressources nécessaires pour se préparer à d'éventuelles interruptions.

Les recommandations incluses à la fin du rapport sont basées sur les réflexions collectives et les déterminations des besoins clés ainsi que les priorités stratégiques du réseau sénégalais " Préparer & Prévenir ", coordonné par les organisations sénégalaises Jonction et Computech. Ces recommandations sont actuellement mises en œuvre dans le cadre du projet OPTIMA d'Internews, et nous encourageons les parties intéressées à contacter les auteurs pour participer aux activités de la coalition et soutenir ce travail.



Principales conclusions

L'histoire des interruptions d'internet passées est incertaine et les leaders de la société civile sont très peu sensibilisés aux interruptions d'internet.

Près de la moitié (47%) des personnes interrogées ont déclaré qu'il y avait eu une interruption d'internet dans leur lieu de résidence au cours de l'année écoulée, 15% au cours des deux dernières années et 8% au cours des trois dernières années. Vingt pour cent supplémentaires ont déclaré qu'ils n'étaient pas sûrs ou ne savaient pas si la perturbation qu'ils avaient subie était une interruption de service, et 9 % ont déclaré n'avoir jamais subi d'interruption de service. Lors des discussions de groupe avec les principales parties prenantes de la société civile, les participants ont expliqué que le peu d'incidents et de preuves/rapports sur le sujet a conduit à un faible niveau de sensibilisation sur le sujet.

Cette confusion et ce manque de compréhension sont liés à un faible niveau d'expertise sur la manière dont les interruptions d'internet et la censure en ligne se produisent sur le plan technique et juridique.

La plupart des personnes interrogées (90 %) ont déclaré ne pas savoir comment les interruptions d'internet se produisent sur le plan technique ou juridique. Plus de la moitié (59 %) ont déclaré ne pas pouvoir ou ne pas savoir comment faire la différence entre des problèmes de connectivité technique et une interruption ordonnée par le gouvernement. Lors des discussions en atelier, la plupart des participants ont exprimé leur incertitude quant à la définition d'une interruption et à la différence entre les formes de censure et les interruptions.

Les acteurs de la société civile pensent en grande partie que le Sénégal ne connaîtra pas d'interruption internet au cours de l'année prochaine, mais l'incertitude est grande.

La majorité des personnes interrogées (64 %) a déclaré qu'une interruption d'internet était très improbable l'année prochaine, tandis qu'une majorité (30 %) a déclaré qu'elle n'était pas sûre qu'une interruption ait lieu. Malgré l'agitation politique qui peut être le signe avant-coureur d'une fermeture d'internet, seuls 5 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles pensaient qu'un tel événement était "très probable" au cours de l'année prochaine.



La censure et les fermetures des médias sociaux suscitent de vives inquiétudes autour de la période de la prochaine élection présidentielle en 2024.

Interrogés spécifiquement sur le risque d'interruption et de censure d'Internet lors des prochaines élections présidentielles de 2024, une majorité des participants à l'enquête (56%) déclarent craindre la censure ou les interruptions, et 31 % supplémentaires déclarent ne pas savoir ou être incertains. Dans le cadre du groupe de discussion, les participants ont discuté de leurs préoccupations concernant les propositions de réglementation des médias sociaux et le potentiel de blocage autour de l'élection controversée.

Les avocats indiquent qu'ils ne sont pas préparés à de futures interruptions.

Seuls 20 % des personnes interrogées ont évalué comme élevée la capacité à arrêter ou à prévenir de futures interruptions et seules quelques organisations travaillent sur ces questions, avec des niveaux d'engagement variables. Une grande majorité (77%) a déclaré ne pas avoir mis en place de mesures d'urgence en cas d'interruption d'internet. Les participants aux groupes de discussion ont noté qu'il était nécessaire de sensibiliser la société civile sénégalaise aux expériences des pays voisins, à l'impact socio-économique de ces interruptions, et à la nécessité de s'engager dans un plaidoyer préventif contre la possibilité de futures interruptions au Sénégal.

La société civile fait état d'une très faible capacité à mesurer les performances d'internet et à documenter techniquement les interruptions d'internet.

Les outils et les ensembles de données de mesure des réseaux ne sont pas largement utilisés ou compris. Les outils et les ensembles de données essentiels tels que OONI, IODA et Censored Planet doivent également être mieux connus.

Il est nécessaire de mieux comprendre les lois qui pourraient permettre ou autoriser une future censure et de développer une expertise juridique.

Selon les participants aux groupes de discussion, les avocats et les juges comprennent mal les implications des politiques relatives à internet en matière de droits de l'homme. Il est nécessaire de mieux comprendre les lois existantes et proposées et la manière dont elles pourraient permettre ou empêcher les interruptions d'internet à l'avenir.

Les participants reportent des faibles niveaux d'utilisation et de sensibilisation à de ces outils de contournement. Seuls 32 % des personnes interrogées de la société civile déclarent avoir déjà utilisé une RPV/un outil de contournement.

Les groupes de discussion ont attribué ces faibles niveaux de sensibilisation générale en partie aux niveaux relativement bas de la censure en ligne, par rapport aux pays voisins. Les participants ont décrit la nécessité de « populariser les outils de contournement », en particulier auprès des jeunes, non seulement pour se préparer à de futurs incidents de censure mais aussi pour protéger la vie privée des individus en ligne. Les participants ont également noté que, à leur connaissance, il n'existe pas de ressources sur les outils de contournement en langue wolof

La société civile n'a pas l'habitude de s'engager avec certaines parties prenantes qui sont essentielles pour les questions liées à internet.

La recherche a révélé que les activistes civiques ont besoin de relations plus nombreuses et plus solides avec d'autres personnes dans ce domaine, et que la société civile sénégalaise a peu d'expertise sur les questions numériques. Il y a également peu de capacités et de compréhension sur la façon d'engager les fournisseurs de services Internet ou de télécommunications ou d'autres secteurs de la société dans la mobilisation.



Informations générales sur le Sénégal et les interruptions d'internet

Économie numérique

Le Sénégal est l'un des pays d'Afrique de l'Ouest où internet est très accessible, avec un <u>taux de pénétration de 46%</u>. Selon l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), <u>98,2 % des internautes accèdent à</u> l'internet via un téléphone portable.

Cela est rendu possible par l'existence d'une infrastructure de télécommunication relativement robuste, comprenant quatre câbles internationaux et un point d'échange internet dédié au Sénégal (SENIX). Elle compte également quatre principaux fournisseurs de services Internet (FSI): Orange, Expresso Telecom, FreeE et Hayo Telecom.

Cette accessibilité permet de soutenir l'ambition du Sénégal d'accélérer la croissance économique annuelle à un taux de 7% « fort, durable et inclusif ». À cette fin, le gouvernement a lancé en 2014 son <u>Plan Sénégal Émergent</u> (PSE), avec pour objectif de devenir une « économie émergente » à l'horizon 2035 « dans la solidarité sociale et l'État de droit. » Bien que ce plan vise de multiples secteurs et souligne la nécessité de réformes dans des domaines tels que la gouvernance et la réglementation afin de soutenir l'esprit d'entreprise et la créativité du secteur privé, d'accroître les investissements et les exportations, le secteur traditionnel des télécommunications sera essentiel pour réaliser cette transformation.

Dans le cadre de cet objectif, le gouvernement développe rapidement son programme numérique. Avec la mise en œuvre de la stratégie <u>« Sénégal Numérique 2025 »</u> en 2016, le secteur du numérique est devenu l'un des moteurs de la croissance économique et du développement du Sénégal. En 2020, les technologies de l'information et de la communication (TIC) représentaient 8 % du PIB du Sénégal, et la stratégie visait à porter ce chiffre à 10 % en 2025.

État de droit, démocratie et politiques

La <u>Constitution sénégalaise</u> garantit à tous les citoyens les libertés individuelles fondamentales, les droits économiques et sociaux et les droits collectifs (article 8). Ces libertés et droits comprennent « les libertés civiles et politiques, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté de réunion, la liberté de circulation » et la liberté de manifester. La Constitution précise également que ces libertés et droits s'exercent « dans les conditions prévues par la loi. »

Cette réserve peut créer des obstacles pour ceux qui essaient d'exercer ces droits constitutionnels. Dans le <u>tableau de l'état de droit</u>, le Sénégal se classe 57ème (sur 139 pays). Cependant, le Sénégal tombe à la 96ème place en tant que <u>« Gouvernement Ouvert »</u> dans l'enquête



L'indice, qui « mesure l'ouverture du gouvernement définie par la façon dont un gouvernement partage l'information, donne aux gens les outils nécessaires pour demander des comptes au gouvernement et encourage la participation des citoyens aux délibérations sur les politiques publiques ». Le Sénégal obtient également un faible score (85ème) dans le sous-facteur de l'indice qui mesure les contrôles judiciaires du pouvoir gouvernemental. Si le pouvoir judiciaire n'est pas suffisamment indépendant pour exercer un contrôle efficace sur le gouvernement, et si les citoyens manquent à la fois d'informations sur la loi et d'accès aux données gouvernementales, le risque augmente que le gouvernement puisse abuser de son pouvoir en toute impunité.

Le Sénégal, autrefois considéré comme l'une des démocraties électorales les plus stables d'Afrique, est en train de perdre rapidement cette distinction sous la présidence de Sall. Parmi les facteurs, citons les différends complexes et de longue date sur la limitation des mandats, en 2021 <u>l'arrestation d'un leader</u>, de l'opposition et ,en 2022, <u>la disqualification de la liste de candidats de cet opposant</u>, pour les élections à l'Assemblée nationale, sans parler de l'inflation et de la situation économique.

Il en résulte une éruption périodique de manifestations de rue, qui met en évidence les divisions de la société sénégalaise sur ces questions. En 2021, les manifestations contre l'arrestation du chef de l'opposition, Ousmane Sonko, accusé de viol, ont été accompagnées d'une interruption partielle d'internet qui aurait désorganisé « les médias sociaux et les applications de messagerie, notamment Facebook, WhatsApp et YouTube ». Les autorités ont également suspendu deux chaînes de télévision privées pendant 72 heures en raison de leur couverture des manifestations.

Alors que le Sénégal est toujours considéré comme l'une des démocraties les plus fortes de la région, les experts et les défenseurs de la démocratie surveillent de près les élections controversées à venir dans le pays. L'opinion publique est très incertaine quant à la volonté de Sall de briguer un troisième mandat controversé, de sorte que toute annonce de sa candidature pourrait provoquer des troubles.

Les élections à l'Assemblée nationale de juillet 2022 ont eu lieu quelques mois après la diffusion de l'enquête de ce projet et de l'atelier associé. Les personnes ayant répondu à notre enquête et les participants à l'atelier ont exprimé la

crainte que ces élections n'entraînent une interruption d'internet pour contrecarrer l'opposition au gouvernement. Pendant ce temps, dans le cadre du projet OPTIMA, le réseau Préparer et Prévenir (P&P) du Sénégal a collecté des mesures du réseau à trois reprises avant et pendant les élections. Ces mesures ont indiqué qu'internet restait connecté et fonctionnait comme d'habitude.

Le Sénégal organisera des élections présidentielles en 2024. M. Sall doit faire face à d'importants défis politiques et les partis d'opposition ont récemment organisé des manifestations. Lors des manifestations passées, comme celles de mars 2021, les citoyens sénégalais se sont mobilisés sur les médias sociaux. Le président a, à plusieurs reprises, accusé les médias sociaux d'être à l'origine d'une « agitation » et a menacé d'introduire une réglementation des médias sociaux. Lors des dernières élections, de nombreux sites web ont été censurés pendant la nuit des élections jusqu'à la publication des résultats.

Liberté des médias

Le <u>paysage médiatique</u> du Sénégal est robuste, avec au moins 27 quotidiens, plus de 20 stations de radio généralistes et communautaires et une vingtaine de chaînes de télévision. Malgré cette apparence de variété, la couverture politique par la puissante chaîne de télévision nationale, propriété de l'État, est largement concentrée sur - et favorable - aux partis de la coalition au pouvoir, bien que certaines des chaînes privées couvrent d'autres partis politiques.

Le pays ne dispose pas d'une loi garantissant aux citoyens l'accès aux informations gouvernementales, une absence qui entrave considérablement la couverture médiatique des autorités. La Collaboration sur International ICT Policy in East and Southern Africa (CIPESA), entre autres organisations, a par le passé appelé les législateurs à rédiger une loi sur l'accès à l'information conforme aux normes internationales en matière de droits de l'homme.

En juin 2017, le Sénégal a adopté un nouveau Code de la presse qui a suscité les critiques des organisations de défense de la liberté de la presse en raison de <u>lacunes importantes</u>, notamment le maintien des sanctions pénales pour les infractions présumées et la compréhension même - ou l'absence de compréhension - du rôle du journalisme. « Dans l'ensemble, le code adopte de nombreuses politiques excessivement restrictives, voire carrément répressives, en matière de liberté d'expression », selon l'organisation internationale Article 19.



Les autorités sénégalaises ont l'habitude de procéder à des arrestations arbitraires de journalistes, comme dans le cas du journaliste de télévision Oley Mane, qui a publié un mème du président Sall sur un groupe WhatsApp privé. Son arrestation et son emprisonnement en novembre 2018 ont été considérés comme un moyen d'intimider les médias d'information - et les utilisateurs des médias sociaux en général - avant l'élection présidentielle de 2019 dans le pays. Un autre cas s'est produit en août 2019, quelques mois après la réélection de Sall à la présidence, lorsque le journaliste Adam Gaye a été arrêté pour des publications sur Facebook qui auraient compromis la sécurité publique et offensé le président. En vertu du Code Pénal Sénégalais, les deux infractions sont passibles de peines maximales de cinq et deux ans d'emprisonnement, respectivement, et d'amendes de 1,5 million de francs CFA (2 327 USD) chacune.

Alors que les professionnels des médias sénégalais ont rarement été confrontés à la violence physique ces dernières années par rapport à d'autres pays africains, le mois de mars 2021 a été différent. Le 4 mars, un jour après le début des protestations contre l'arrestation du leader de l'opposition Sonko, des individus ont partiellement détruit les murs devant le bâtiment abritant la station de radio RFM et le journal L'Observateur. En outre, les émeutiers ont attaqué et saccagé les locaux de plusieurs médias, emportant du matériel. Les médias ont également rapporté que des individus ont attaqué et mis le feu aux locaux du quotidien national Le Soleil. Dans le même temps, le Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) a suspendu deux chaînes de télévision privées, SenTV et Walfadri TV, pour couverture irresponsable de l'actualité et violation de la réglementation.

Dans son classement 2022 de la liberté de la presse, Reporters Sans Frontières <u>place</u> le Sénégal au 73ème rang sur 180 pays dans le monde, ce qui représente une baisse considérable par rapport à son classement de 49ème en 2021.

Une histoire incertaine des Interruptions Internet

Les plateformes de médias sociaux sont largement utilisées au Sénégal, et ces espaces sont devenus centraux pour l'engagement politique et les campagnes électorales. Au cours des dernières années, il y a eu des informations anecdotiques éparses sur l'inaccessibilité des plateformes de médias sociaux lors de moments politiques litigieux.

Cependant, il y a peu de preuves disponibles pour prouver que ces pannes ont eu lieu et ont été ordonnées par des responsables gouvernementaux. Le 23 juin 2016, des allégations ont fait état d'un blocage des médias sociaux qui serait lié à la libération de prison de Karim Wade. Karim, le fils de l'ancien président Abdoulaye Wade (qui est considéré comme l'un des principaux opposants de Sall), avait été arrêté et emprisonné pour détournement de fonds publics. Ce blocage a été brièvement signalé par Dakarposte, mais n'a pas été relayé par les grandes chaînes d'information, les OSC axées sur les droits numériques ou les organismes de mesure des réseaux.

À l'approche de la dernière élection présidentielle au Sénégal, le 24 février 2019, une coalition prônant un internet libre et ouvert a demandé aux FAI de garantir un accès internet stable pendant tout le processus électoral. Alors qu'aucun service Internet majeur n'a été bloqué, les données d'OONI Explorer Data montrent qu'au moins quatre sites de médias d'information étaient inaccessibles pendant cette période : sunubuzzsn.com, thieydakar.net, new.sen360.sn et sudfmsenradio.com. D'autres rapports anecdotiques ont fait état de nombreuses plateformes de médias en ligne, comme des médias populaires tels que Leral.net et Xibar.net, qui ont été inaccessibles jusqu'à ce que les autorités électorales publient les résultats définitifs des élections.

Selon l'organisation de mesure des réseaux, Netblocks, <u>le Sénégal a connu une interruption d'internet tôt le matin du 5 mars 2021</u>, lorsque des manifestations contre l'arrestation de Sonko ont éclaté dans tout le pays et ont donné lieu à des pillages. Le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) a suspendu deux chaînes de télévision, SENTV et WALF TV, en raison de leur couverture des manifestations. Les données montrent également que Facebook, YouTube, WhatsApp et <u>Telegram</u> ont fait l'objet de restrictions sur le principal opérateur de réseau cellulaire Orange/Sonatel pendant plusieurs heures en début de matinée.

La section locale d'Amnesty International a dénoncé la censure, et le compte Twitter @YourAnonCentral du international hackers group Anonymous (@YourAnonNews) a tweeté à l'intention de Sall, « Macky_Sall si vous avez un dossier contre votre chef de l'opposition, c'est une chose. Mais vous n'avez aucune excuse pour couper internet ou faire du mal aux manifestants. Si vous n'avez rien à cacher, laissez le monde voir et le peuple parler. #FreeSenegal. »



Le Sénégal a également connu des interruptions de réseau dans le passé pour des raisons techniques qui n'étaient apparemment pas liées à des ordres du gouvernement. OSIRIS a indiqué que le 19 décembre 2012, un problème technique a entraîné une panne sur le câble sous-marin SAT3, privant les habitants du Sénégal de l'accès à l'internet et aux communications vocales internationales à partir de 22h30 environ. « Le retour progressif du service n'a été constaté » que le lendemain « à partir de 22h. » Bien que des déconnexions et des problèmes techniques surviennent de temps à autre, la qualité générale de l'infrastructure du réseau au Sénégal est bonne et continue de s'améliorer, renforçant la couverture et l'accès dans tout le pays.

Contexte juridique des interruptions Internet

Selon Justin Oumar Bamah Ossovi, un expert juridique sénégalais qui a participé à cette recherche, il n'existe pas de lois spécifiques permettant ou interdisant les interruptions d'internet. En l'absence d'une telle loi qui pourrait autoriser explicitement la fermeture d'internet, les autorités peuvent s'appuyer sur les lois existantes qui donnent aux régulateurs le droit de contrôler les réseaux de télécommunications et de fermer internet, d'étrangler la bande passante ou de censurer le contenu. Par conséquent, les dispositions visant à restreindre la liberté d'expression sont éparpillées dans les différentes lois existantes et permettent d'agir sur les acteurs impliqués dans la distribution et le partage de l'information, tels que les médias en ligne, les réseaux sociaux, etc.

Par exemple, le <u>Code des Communications</u> <u>Électroniques</u>, soumis le 6 juin 2018 par le gouvernement du Sénégal et approuvé par l'Assemblée nationale le 28 novembre 2018, <u>mentionne dans son article 27</u> mentionne dans son article 27 que « l'autorité de régulation peut autoriser ou imposer toute mesure de gestion du trafic qu'elle juge appropriée pour préserver la concurrence dans le secteur des télécommunications électroniques et assurer un traitement équitable des services similaires. » En l'absence d'un contrôle judiciaire approprié permettant de déterminer si les demandes du gouvernement à l'ARTP d'interrompre internet sont conformes aux exigences de gestion du trafic

énoncées dans le Code des communications électroniques, cette loi fournit à l'exécutif sénégalais un mécanisme juridique potentiel pour imposer des limitations au réseau, y compris à la liberté d'expression.

En outre, l'article 181 du <u>Code de la Presse</u> rend les éditeurs en ligne <u>pénalement et civilement</u> responsables des contenus hébergés sur leurs sites web. Cet article encourage la censure et affecte la liberté de la presse en ligne au Sénégal. Dans son analyse d'août 2017 du code adopté, Article 19 recommandait que l'article 181 « ne conserve que la responsabilité civile potentielle des entreprises de médias en ligne. Toute référence à la responsabilité pénale doit être abandonnée. » L'organisation a également demandé que la section 3, qui contient cet article et d'autres, soit « complètement révisée dans le but d'abolir la grande majorité des sanctions administratives et pénales de cette section ».

Enfin, l'article 2 de la Loi No. 2016-33 du 14 Déc. 2016 relative aux services de renseignement et le projet de loi 2020 sont considérés comme des lois potentielles qui pourraient être utilisées pour mettre en œuvre des limitations de bande passante ou d'autres formes de coupure d'internet pour des raisons de sécurité nationale ou de défense territoriale. En outre, la Loi 2021-33 d'Avril 2021 a modifié le code pénal et a également renforcé le volet pénal susceptible de porter atteinte aux libertés et droits fondamentaux, notamment le droit d'accès à l'information (internet par extension).

En outre, depuis un an, le gouvernement sénégalais <u>fait des déclarations</u> sur la nécessité d'adopter un projet de loi visant à réglementer l'utilisation des médias sociaux. Il s'agit d'une stratégie utilisée dans de nombreux autres pays pour censurer et contrôler les discours en ligne. Pour plus d'informations sur les dispositions légales existantes au Sénégal en matière de télécommunications ainsi qu'une analyse de leur impact sur la liberté d'expression en ligne, veuillez consulter la <u>revue juridique 2021 de CIPESA</u>.

¹ https://netblocks.org/reports/social-media-and-messaging-apps-disrupted-in-senegal-amid-political-unrest-eA1R5pBp

Résultats détaillés de la recherche

Connaissances sur les interruptions et les expériences passées d'interruption

Les personnes ont d'abord été interrogés sur leurs expériences passées des interruptions internet au Sénégal ainsi que sur leurs connaissances en la matière.

Lorsqu'on leur a demandé s'il y avait eu une interruption de l'accès à internet là où ils vivaient, 47% ont déclaré avoir subi une interruption au cours de l'année écoulée ; 15% supplémentaires ont déclaré avoir subi une interruption au cours des deux dernières années et 8% au cours des trois dernières années. Vingt pour cent supplémentaires ont déclaré qu'ils n'étaient pas sûrs ou ne savaient pas si la perturbation qu'ils avaient subie était une interruption. Seuls 9% ont déclaré n'avoir jamais connu d'interruption internet. Dans les groupes de discussion, les participants ont discuté des circonstances entourant l'interruption internet en 2021, et ont noté que c'est tôt le matin que Facebook, WhatsApp et YouTube ont été restreints. Cela signifie que, selon les participants, seule une petite partie de ceux qui utilisent les médias sociaux ont été victimes de l'interruption internet. Comme l'a fait remarquer un participant, « il y a un moment de la journée où les gens au Sénégal ont tendance à être plus en ligne. Si les interruptions se produisent en dehors de cette période, la plupart des gens ne s'en rendront même pas compte. » Plusieurs participants ont déclaré qu'ils pensaient que cette fermeture visait les communications des journalistes qui couvraient l'arrestation de Sonko, d'autant plus que les blocages limitaient le partage de contenu audiovisuel. Seuls quelques participants ont déclaré être éveillés et avoir essayé d'accéder à des services en ligne pendant l'interruption. Comme l'a fait remarquer un participant, « pour ma part, je dormais quand l'interruption s'est produite ». Un autre participant (un journaliste) a décrit comment ils travaillaient et ont dû utiliser un RPI qu'ils avaient préalablement téléchargé pour « contourner la fermeture ». D'autres participants ont fait remarquer qu'il n'y avait pas beaucoup de reportages sur l'interruption. Comme l'a affirmé un participant, « lors de l'interruption liée à l'arrestation de Karim Wade, les gens n'ont pas été informés de l'interruption par les médias traditionnels et n'ont donc pas pu défendre leur droit à l'information ». Un autre participant a déclaré qu'il n'avait appris l'interruption qu'à travers les messages d'autres participants sur les réseaux sociaux.

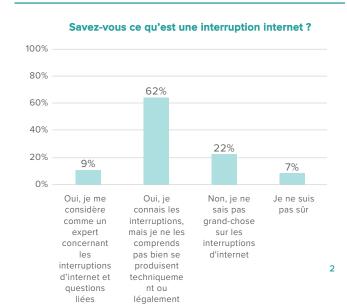
Il a ensuite été explicitement demandé aux personnes interrogés s'elles ont une compréhension claire de ce qu'est une interruption d'internet. La majorité des personnes interrogées (62%) ont déclaré que, bien qu'elles soient familières avec les interruptions de service, elles ne comprenaient pas entièrement comment les interruptions se produisent, techniquement ou légalement. En outre, 28 % des personnes interrogées ont déclaré ne pas savoir comment décrire ou définir une interruption d'internet. Seuls 9 % des personnes interrogées ont déclaré qu'ils considéraient avoir des connaissances de niveau « expert » pour définir une interruption d'internet. Lors des discussions en atelier,

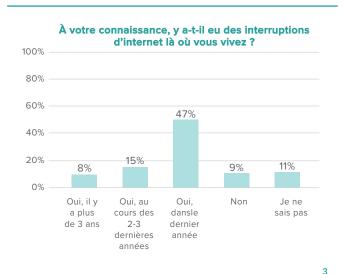


la plupart des participants ont exprimé leur incertitude quant à la définition d'une interruption et à la différence entre les formes de censure et les interruptions. Comme l'a décrit un participant, « la plupart des gens associent les interruptions à des interruptions générales - par conséquent, tout ce qui est plus ciblé ou plus subtil passera souvent inaperçu. » Les participants ont noté qu'il existe peu de moyens de prouver qu'une interruption a été ordonné par le gouvernement ou qu'il s'agit simplement d'un problème technique.

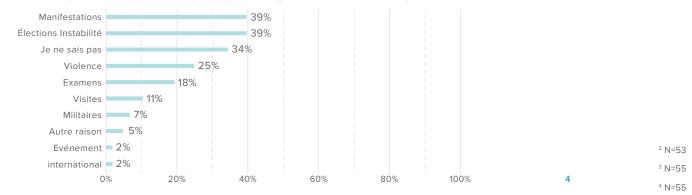
Les personnes interrogées ont également été invitées à

énumérer les raisons ou les « événements déclencheurs » qui, selon elles, ont conduit le gouvernement à perturber internet dans le passé. Les personnes interrogées ont cité les protestations (39 %), les élections (39 %) et l'instabilité politique ou sociale (34 %) comme les raisons les plus probables. Parmi les autres déclencheurs figurent la violence (18 %), les examens du système éducatif national (11 %), la visite d'officiels importants (7 %) et les activités militaires (5 %). Un quart supplémentaire des personnes interrogées ont indiqué qu'elles « ne connaissent pas » les raisons pour lesquelles le gouvernement a interrompu internet.





Selon vous, quelles sont les raisons qui ont poussé le gouvernement à interrompre internet ?



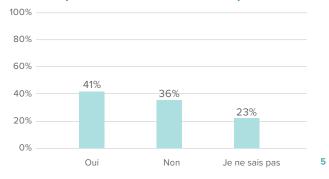


Distinctions entre les interruptions volontaires et les problèmes d'infrastructure

Il a été demandé aux personnes interrogées si elles savaient faire la différence entre une interruption intentionnelle d'internet ordonnée par le gouvernement et des problèmes techniques liés à l'infrastructure internet. Les personnes interrogées sont partagées, avec une pluralité (41%) déclarant savoir faire la différence. Cependant, plus de la moitié (59%) de ces personnes ont déclaré qu'elles ne pouvaient pas ou n'étaient pas sûres de pouvoir faire la différence. Les participants à l'atelier ont discuté de ce défi, en disant que, notamment en ce qui concerne l'interruption de 2021, la courte durée de celle-ci ressemblait aux interruptions régulières de service que les utilisateurs d'Internet connaissent en permanence. Comme l'a décrit un participant à l'atelier, « Ici au Sénégal, la qualité de l'infrastructure du réseau n'est pas bonne, donc souvent les gens vont accuser cela, au lieu de penser à d'autres causes qui pourraient être responsables du non-fonctionnement d'internet. »

Lors des discussions de groupe, les participants ont longuement débattu des perturbations passées du Sénégal et de la manière de déterminer si une interruption était due à un dysfonctionnement technique ou à des intentions politiques. Les participants ont généralement convenu qu'une façon d'essayer de déterminer si une interruption est intentionnelle est de la relier à des événements politiques majeurs.





⁵ N=56

Cependant, en l'absence de preuve par révélation du gouvernement ou du FAI (Fournisseur d'Accès Internet) ou de preuve technique, les participants ont noté que cela n'est pas suffisant. Il a donc été conclu que des travaux supplémentaires doivent être effectués pour pousser le gouvernement à fournir plus d'informations en cas d'interférence délibérée dans le réseau. Comme l'a fait valoir un participant, « Nous devons permettre une surveillance civile de l'ARTP ». Plusieurs participants ont exprimé leur scepticisme quant au potentiel d'ouverture du gouvernement, l'un d'eux déclarant : « Je ne vais pas faire confiance à l'ARTP pour savoir si une interruption est en cours ou non. » Un autre participant a fait remarquer : « Il n'est ni dans l'intérêt de l'organisme de réglementation ni dans celui des FAI de reconnaître les problèmes techniques. » De nombreux participants ont cité des exemples de pays voisins en Afrique comme preuve que les gouvernements et les FAI fournisseurs d'accès à Internet ne reconnaîtront et ne vérifieront pas volontiers les interruptions sans la pression de la société civile. Pour ces raisons, il a été reconnu que la société civile ne peut pas compter sur le gouvernement pour divulguer des informations sur les interruptions et qu'elle doit travailler collectivement par le biais d'une meilleure collecte de données techniques et de rapports pour fournir des preuves et demander des comptes au gouvernement.

« Nous devons préciser qu'au Sénégal, compte tenu de l'article 25 et de la plupart des articles du Code des Communications Électroniques, la neutralité d'internet est bien protégée sur le papier. Toutefois, ce même code permet au gouvernement d'appliquer légalement les décisions par le biais de l'agence de régulation (ARTP), ainsi que de transmettre des ordres de restriction aux fournisseurs de services Internet. Dans ce scénario. il est extrêmement difficile d'affirmer l'origine des interruptions d'internet, car il n'est ni dans l'intérêt de l'agence de régulation ni dans celui des FAI de reconnaître les problèmes techniques. De plus, nous devons faire face au fait qu'au Sénégal, en période de crise sociale ou politique ou en période électorale, jamais les fournisseurs d'accès à internet ne reconnaîtront avoir reçu un ordre exécutif du gouvernement exigeant que des contenus spécifiques soient bloqués, ou que des régions du Sénégal soient fermées à internet. Aucun opérateur ne le fera Cela au Sénégal. »

Participant à l'atelier, 2022



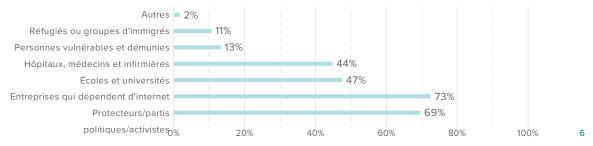
Impact d'une interruption

Les personnes participantes ont également été interrogées sur l'impact des interruptions d'internet, à la fois en termes d'impact sur la société et sur eux-mêmes en tant qu'individus. À la question de savoir quels secteurs ou parties de la société sont les plus touchés par les interruptions d'internet, les personnes interrogées ont répondu que les groupes les plus affectés étaient les entreprises qui dépendent d'internet (73%) et les manifestants, partis politiques et activistes (69% au total). Les personnes interrogées ont également décrit les acteurs de la santé et de l'éducation comme étant significativement affectés (à 47% et 44% respectivement). Les groupes que les participants ont le moins décrits comme étant affectés sont les « personnes vulnérables et appauvries » ainsi que les « réfugiés ou autres groupes de migrants », avec respectivement 13% et 11%.

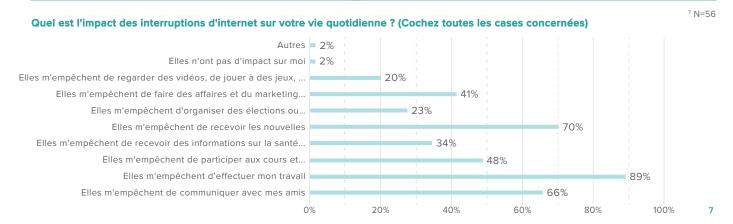
Les 37 'personnes qui ont indiqué avoir vécu une interruption antérieure ont également été interrogés sur la façon dont les interruptions ont eu un impact sur eux personnellement. Les perturbations les plus courantes sur la vie quotidienne comprennent les impacts négatifs sur les activités professionnelles individuelles et l'emploi (89%), la réception de nouvelles (70%), et la communication avec les amis et la famille (66%). Les autres perturbations concernaient la participation à des cours et la réception d'une formation (48%), la conduite d'affaires et le gain d'argent en ligne (41%), la réception d'informations et de soutien en matière de santé (34%), l'organisation d'élections ou le militantisme (23%) et le divertissement (20%). Seuls 2% ont déclaré qu'une interruption n'avait aucun impact sur leur vie quotidienne.

Au cours des groupes de discussion, les participants ont décrit l'importance de documenter les impacts des interruptions de service, tant au Sénégal que dans les pays voisins, afin que les gens comprennent l'importance de la question à l'approche des futures élections. Comme l'a décrit un participant, « nous devrions chercher des moyens de suivre les conséquences des interruptions sur les personnes, afin que cela devienne une question politique sur laquelle les gens peuvent se battre ».

Selon vous, quels sont les groupes les plus touchés par une interruption d'internet ? (Cochez toutes les cases concernées)



⁶ N=55





Risques d'interruptions et de censure futures

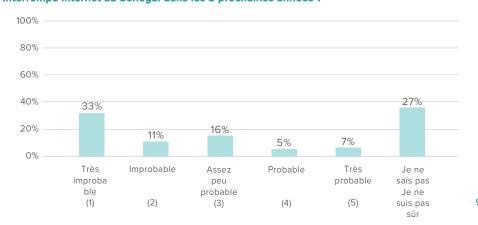
Après les questions sur les expériences passées de fermetures d'Internet et leurs impacts, les personnes ont été interrogés sur leurs perceptions des risques de futures interruptions. Une majorité (65%) des personnes interrogées ont déclaré qu'elles pensaient qu'une interruption d'internet au cours de l'année prochaine était « très improbable » (56%) ou « peu probable » (9%). Par ailleurs, 44% des personnes interrogées ont répondu qu'elles n'étaient pas sûres et qu'elles ne pouvaient pas prédire si une interruption aurait lieu l'année prochaine. Seuls 5 % d'entre eux estiment qu'une interruption est très probable l'année prochaine.

Lorsqu'on leur a demandé de discuter du risque de futures interruptions dans les groupes, les participants ont déclaré que le public percevait ce risque comme relativement faible, ce qui peut être dû en partie au fait que la plupart des citoyens sénégalais n'ont jamais connu d'interruption à grande échelle. En outre, de nombreux participants à l'atelier ont noté que l' interruption du 20 mars 2021 s'est produite tôt le matin, lorsque les principaux utilisateurs d'internet étaient susceptibles d'être des journalistes, et qu'elle semblait donc destinée à empêcher les journalistes de rendre compte des manifestations et de l'arrestation controversée.

Selon vous, quelle est la probabilité que le gouvernement interrompe internet au Sénégal au cours de l'année prochaine ?



Dans quelle mesure pensez-vous qu'il est probable que le gouvernement Interrompe internet au Sénégal dans les 3 prochaines années ?



⁸ N=56



Interruption/Censure

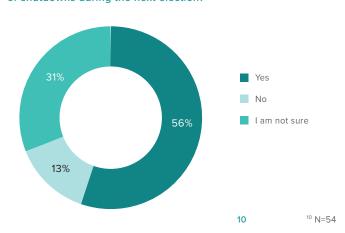
Préoccupation lors des prochaines élections

Les participants à l'enquête ont été interrogés sur la probabilité d'une interruption d'internet lors des prochaines élections mentionnées ci-dessus (dans « Contexte »). En partie parce qu'ils se souviennent des perturbations d'internet lors des élections passées (comme indiqué ci-dessus) et des tensions entourant le climat politique actuel du Sénégal, les participants à l'enquête et les participants aux groupes de discussion pensent que le risque d'une interruption d'internet est plus élevé dans les prochaines années.

Alors que 79 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles pensaient qu'une interruption était très improbable ou improbable au cours de l'année prochaine, seulement 44 % d'entre elles pensent qu'une interruption est très improbable ou improbable au cours des trois prochaines années. En outre, 12 % des personnes interrogées estiment qu'une interruption est probable ou très probable au cours des trois prochaines années. Les personnes ont également été pécifiquement interrogés sur le risque de censure lors des prochaines élections. Plusieurs participants ont fait valoir que le risque de d'interruption Sénégal est Intrinsèquement lié développements démocratiques à long terme dans le pays et a exprimé des inquiétudes sur les tendances politiques et la possibilité de futures interruptions à plus long terme si la société civile n'est pas préparée à les repousser. Comme l'a dit un participant, « Compte tenu de l'état des affaires politiques au Sénégal en ce moment, et du fait que le président actuel essaye de rester au pouvoir pendant plusieurs mandats successifs malgré les lois constitutionnelles qui l'interdisent, je crains que nous ne soyons témoins d'interruptions d'internet dans les années à venir, en particulier pendant les périodes électorales. » En réponse à cette conversation, les participants ont répété qu'il était urgent de se préparer malgré l'incertitude, l'un d'entre eux déclarant : « La société civile ne peut pas se permettre de rester assise en espérant que le gouvernement fera ce qu'il faut. »

À la question « Craignez-vous la censure en ligne ou les interruptions d'internet lors des prochaines élections ? » environ la moitié (56 %) ont répondu par l'affirmative, tandis que 31 % ont déclaré ne pas savoir ou être incertains. Seuls 13% ont déclaré ne pas craindre la censure en ligne ou de l'interruption d'internet. Au cours de l'atelier, les participants ont discuté des craintes générales que les prochaines élections soient controversées et que le gouvernement puisse accélérer le recours à la censure. Quelques participants ont décrit les récentes discussions du gouvernement sur la réglementation

Are you worried about online censorship or shutdowns during the next election?



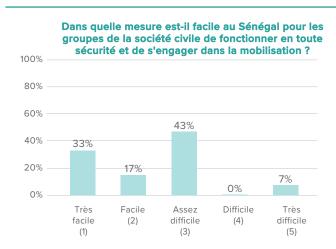
des médias sociaux comme des indications de plans pour une future censure et un blocage potentiel des principales plateformes. Comme l'a décrit un participant, « La probabilité est élevée dans la mesure où le gouvernement exprime une volonté de réglementer les médias sociaux en ligne en proposant une loi à cet effet. Cette loi, encore en cours d'élaboration, témoigne la volonté du gouvernement de s'immiscer dans les affaires privées des gens et de contrôler ce qui se passe en ligne... Ce sont des indicateurs montrant que le gouvernement va utiliser tous les outils à sa disposition - y compris les interruptions. »

« Je pense que la probabilité d'interruptions dans les années à venir est très élevée. » La société civile ne peut pas se permettre de rester les bras croisés en espérant que le gouvernement fera ce qu'il faut. Ils ne font jamais cela, surtout quand ils peuvent l'éviter. La société civile doit être prête à exiger du gouvernement qu'il rende des comptes, ainsi qu'à engager la communauté internationale sur cette question. Nous devrions faire en sorte que la stabilité, l'ouverture et le fonctionnement d'internet soient des critères de développement, car il s'agit aujourd'hui du principal outil permettant aux gens de s'informer et de communiquer.

Environnement opérationnel pour le conseil juridique

Les organisations de la société civile jouent un rôle majeur dans le renforcement de la démocratie, le respect des droits de l'homme en ligne et hors ligne, et la liberté d'expression au Sénégal. Une série de questions a été posée aux personnels afin de mieux comprendre l'environnement opérationnel de la défense des droits numériques.

Lorsqu'il leur a été demandé s'il était facile pour les organisations de la société civile de fonctionner en toute sécurité et de s'engager dans des activités de mobilisation au Sénégal, les personnes interrogées étaient quelque peu divisées. La moitié (50%) ont déclaré que c'est très facile, (33%) ou facile (17%) pour la société civile d'opérer de manière sûre et efficace. Une pluralité (43%) a estimé que les capacités de fonctionnement de la société civile étaient quelque peu limitées. Seuls 7% de l'ensemble des participants ont déclaré qu'il est difficile ou très difficile pour les organisations de la société civile d'opérer de manière sûre et efficace au Sénégal.





11

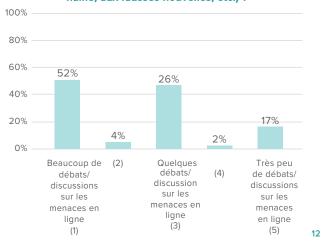


Déclarations politiques sur les médias sociaux

Nous avons également cherché à évaluer la perception des participants quant à la façon dont les dirigeants politiques semblent exagérer les risques des médias sociaux et les méfaits potentiels du discours en ligne. Lorsque les dirigeants politiques dénoncent les méfaits des médias sociaux, cette rhétorique peut parfois être suivie d'une censure en ligne, justifiée par ces prétendus méfaits. Comme décrit dans la rubrique Contexte, le gouvernement a fait pression pour obtenir un projet de loi visant à réglementer l'utilisation et le contenu des médias sociaux.

Il a été demandé aux personnes interrogées dans quelle mesure les politiciens et les décideurs politiques décrivaient publiquement les médias sociaux et Internet comme une force déstabilisante en relation avec les discours de haine, les « fausses nouvelles », etc. La majorité des personnes interrogées (56%) ont déclaré avoir entendu « beaucoup » de discours de ce type, tandis que 19% ont déclaré en avoir peu ou très peu entendu. De nombreux participants aux groupes de discussion ont noté une augmentation de la rhétorique politique liée aux dangers de la violence sociale, média et le manque de contrôle dans les espaces de médias sociaux, d'autant plus que les médias sociaux sont fortement utilisés pendant les élections. Certains participants ont fait remarquer que, compte tenu du fait que l'incident de l'interruption de 2021 s'est concentré sur les plateformes de médias sociaux, le discours contre la législation visant à censurer les médias sociaux devrait être lié à des protections contre le blocage total de ces plateformes.

Les politiciens et les décideurs politiques au Sénégal font-ils des déclarations sur les médias sociaux et internet comme une force menaçante et déstabilisante (liée aux discours de haine, aux fausses nouvelles, etc.) ?



¹² N=54

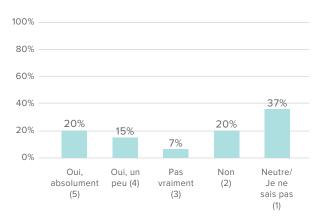


Lois permettant l'interruption d' Internet

Comme indiqué dans la rubrique Contexte, certaines dispositions du Code des Communications Électroniques de 2018 prévoient une autorité réglementaire sur la fourniture et la suspension des services Internet. En outre, l'article 181 du Code de la Presse permet une interprétation par le gouvernement en matière de responsabilité des intermédiaires.

Il a été demandé aux personnes interrogées dans le cadre de l'enquête si elles pensaient que les lois permettaient au gouvernement de censurer ou d'interrompre internet au Sénégal. Les personnes interrogées étaient partagées. Une pluralité (37%) a déclaré qu'elle n'était pas sûre ou neutre, un quart (27%) a estimé que les lois ne favorisaient pas internet Interruptions, et 35% d'entre eux ont déclaré que les lois permettaient plus ou moins ou définitivement la censure et les interruptions. Les participants à l'atelier ont discuté de la loi de 2014 sur le renseignement, du projet de loi de 2020 sur la sécurité intérieure et de la modification du code pénal de 2021, qui pourraient également permettre des interruptions d'internet et des violations de la liberté d'expression et de l'accès à l'information. Comme l'a décrit un participant, « Il n'y a pas de loi spécifique qui autorise l'interruption d'internet, mais le gouvernement se cache derrière les lois de sécurité existantes pour interrompre internet. »

Pensez-vous que les lois au Sénégal permettent au gouvernement de suspendre plus facilement internet ou de censurer le contenu en ligne ?



13

¹³ N=54



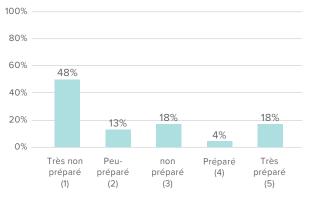


Préparation et compétence de la société civile

Une société civile non prête Les personnes interrogées devaient en outre répondre à une série de questions visant à évaluer la capacité de la société civile à se préparer et à faire face à d'éventuelles interruptions d'internet. Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure la société civile serait préparée en cas d'interruption d'internet au cours de l'année prochaine, une majorité (63%) a suggéré que la société civile serait, très peu préparée (40%) ou peu préparée (23%). Seuls 6% des participants ont choisi « préparé » ou « très préparé ». Dans les groupes de discussion de l'atelier, les participants ont discuté des principaux défis de capacité auxquels la société civile doit faire face pour se préparer aux interruptions de service. Tout d'abord, les participants ont noté que la plupart des gens n'ont pas d'expérience ou de connaissances de première main sur les interruptions d'internet, et que cette question et le risque de futures interruptions ne sont pas pour l'instant au centre des débats de la société civile. Les participants ont déclaré que peu d'organisations s'intéressent directement aux politiques d'internet et à leurs implications pour les droits de l'homme. Comme l'a dit un participant, « Très peu Les OSC au Sénégal s'intéressent aux droits numériques, c'est pourquoi nous devons élargir la discussion autour des interruptions d'internet et sensibiliser aux implications de ces interruptions pour la société civile dans son ensemble. »

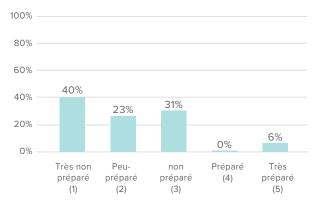
Un autre défi débattu par les participants, lié à ce manque de spécialisation, est la capacité limitée de la société civile à comprendre les questions techniques telles que les mécanismes techniques par lesquels le gouvernement peut censurer et interrompre internet, et comment repérer ces formes de censure. Enfin, les participants ont observé que, bien que le Sénégal dispose d'une société civile relativement dynamique et diversifiée la coordination reste un défi. Cela est particulièrement vrai, selon plusieurs participants, pour les groupes de défense des droits numériques, qui ont souvent « connections faibles avec un réseau de défense plus large ».

S'il devait y avoir une interruption de d'internet au Sénégal au cours de l'année prochaine, dans quelle mesure pensez-vous que la société civile est prête à y faire face ?



14

You indicated that the government has previously shutdown the internet. In your opinion, how prepared was Senegalese civil society to confront the shutdown



15

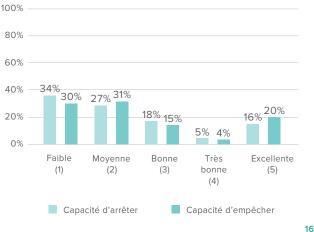
14 N=56

15 N=35

En plus de la question sur la capacité générale, il a été demandé aux participants d'évaluer spécifiquement la capacité de la société civile à mettre fin à une interruption en cours ou à prévenir une interruption future. Dans une large mesure, ces capacités ont été évaluées de manière similaire, la majorité (61 %) ayant déclaré que la capacité était faible ou inexistante et près d'un quart (24 %) ayant déclaré que la capacité à prévenir ou arrêter une interruption était élevée ou très élevée.

Après les questions générales sur la capacité de sensibiliser la société civile, nous avons posé aux participants des questions relatives à la capacité et au besoin de compétences spécifiques en matière de sensibilisation à l'interruption d'internet, y compris l'expertise avec les outils et les méthodes pour contourner les différents types d'interruption d'internet, comment collecter et analyser les données du réseau pour décrire ces incidents, comment élaborer des stratégies juridiques et s'engager dans des litiges stratégiques, et comment élaborer des stratégies de sensibilisation et atteindre des parties prenantes clés spécifiques.







¹⁶ Capacité d'arrêter (N=56); Capacité d'empêcher (N=54)

Connaissances RPI Convictions, et Stratégies de Contournement

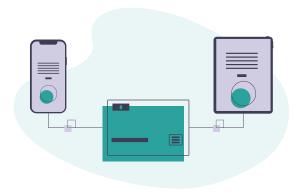
Les réseaux privés virtuels (RPV) et les outils de contournement sont utilisés pour contourner différents types de censure en ligne. Un RPI fonctionne en cryptant la connexion internet d'un utilisateur et en changeant son adresse IP, ce qui permet aux utilisateurs d'accéder à des sites et à des applications bloquées par le filtrage IP et DNS. Ces outils peuvent être utiles dans certains scénarios d'interruption d'internet (mais pas tous). Les personnes ont été interrogés sur leur niveau de connaissance et de familiarité avec ce type d'outils. Parmi les réponses, 32 % ont déclaré savoir ce qu'est un RPI/ outil de contournement et en avoir déjà utilisé un. En outre, 27 % ont déclaré qu'ils savaient ce qu'étaient les RPI/outils de contournement mais qu'ils ne les avaient jamais utilisés. Par ailleurs, 41 % ont déclaré ne pas savoir ce qu'est un RPI (27 %) ou être incertains (14 %).

« Le premier combat à mener est de sensibiliser les populations à l'utilisation des outils de contournement, car beaucoup de personnes au Sénégal ignorent encore leur existence et leur pertinence pour contourner les effets des interruptions. »

Les participants ont reçu une liste de 13 outils et stratégies couramment utilisés pour contourner la censure et ont été interrogés sur ceux qui leur étaient familiers. La seule stratégie que la majorité connaissait totalement ou partiellement était « l'utilisation des SMS au lieu d'internet lorsque celui-ci est bloqué » (63%). Les personnes connaissent surtout les « autres RPI » non répertoriés (30%), le Navigateur Tor (23%) et l'utilisation de cartes SIM internationales (16%).

Savez-vous à quoi sert un RPI ou un outil de contournement et avez-vous personnellement utilisé des RPI ou des outils de contournement auparavant?

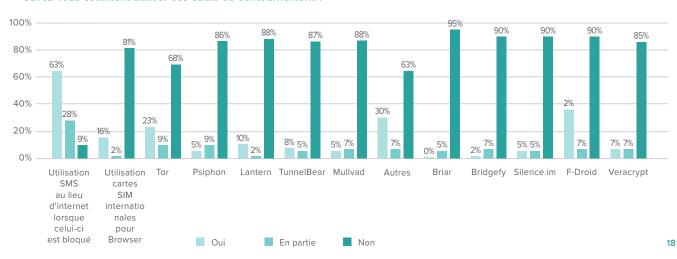




17 N=56



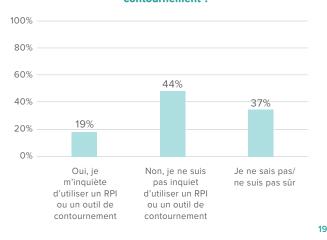
Savez-vous comment utiliser ces outils de contournement?



Lors des discussions de groupe, les participants ont évoqué la faible connaissance générale des outils de contournement et ont attribué cette faible connaissance en partie aux niveaux relativement bas de la censure en ligne (par rapport aux pays voisins). Les participants ont décrit la nécessité de « populariser les outils de contournement », en particulier auprès des jeunes, non seulement pour se préparer à de futurs incidents de censure mais aussi pour protéger la vie privée des individus en ligne. Quelques personnes ont souligné la possibilité de faire appel à des groupes de jeunes pour sensibiliser une population plus férue de technologie. Comme décrit, « nous devons intégrer les jeunes sur ces questions afin qu'ils puissent être des fers de lance efficaces et gérer ces problèmes ». Les participants ont également noté que, selon leur connaissance, il n'existe pas de resources sur les outils de contournement en wolof.

Les personnes ont également été interrogés pour savoir s'ils avaient des craintes quant à l'utilisation d'un RPI ou d'un outil de contournement. Une majorité (44%) a déclaré ne pas avoir de telles craintes, tandis que 19% ont déclaré s'inquiéter de l'utilisation de ces outils. En outre, 37 % ont déclaré ne savent pas/ne sont pas sûr. Dans les discussions de groupe, quelques participants ont décrit des sentiments de peur et de risque liés à l'utilisation de TOR et « d'être perçu par les responsables gouvernementaux comme un pirate informatique ».

Avez-vous des craintes quant à l'utilisation des RPI/outils de contournement ?



¹⁸ Utilisent SMS au lieu d' Internet Iorsque celui-ci est bloqué (N=54); Utilisent des cartes SIM Internacionales (N=43); Tor Browser (N=47); Psiphon (N=43); Lantern (N=41); TunnelBear (N=39); Mullvad (N=41); Autres RPI (N=46); Briar (N=40); Bridgefy (N=41); Silence.im (N=41); F-Droid (N=41); Vercrypt (N=42)

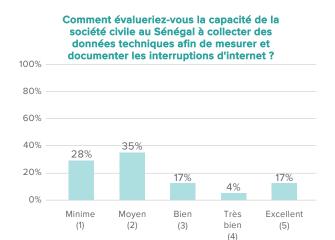
¹⁹ N=52



Capacité de recherche et de mesure de réseau

Il a été demandé aux personnes d'évaluer la capacité de la société civile à collecter des données techniques relatives aux perturbations et aux performances du réseau afin de documenter les interruptions d'internet. Ce type de collecte de données techniques est extrêmement important pour le travail de revendication : elle fournit des preuves que les défenseurs peuvent utiliser pour demander des comptes au gouvernement même si les ordres d'interruption ne sont pas publiés, elle fournit aux journalistes des informations empiriques d'ordre quantitatif pour mieux rendre compte des interruptions d'internet, et elle est utilisée par les avocats dans leurs efforts pour combattre les interruptions devant les tribunaux. Les coalitions internationales de défense des droits utilisent également ces données pour un plaidoyer mondial contre les interruptions d'internet. Il existe de nombreuses façons de mesurer internet les performances, avec divers ensembles de données et de mesures pour comprendre les différents types de perturbations d'internet. Une expertise est nécessaire à la fois pour collecter ces données et pour comprendre comment les analyser.

Les personnes ont été invités à évaluer la capacité générale de la société civile à collecter et analyser les données de mesure du réseau. Une majorité (63%) a jugé cette capacité mauvaise ou passable (1 ou 2 sur 5 sur l'échelle de Likert), contre 21% qui l'ont jugée très bonne ou excellente (4 ou 5). Dans les groupes de discussion, les participants ont décrit un manque général d'expertise pour connecter les tests de performance et de connectivité. Certains ont noté qu'il existe des experts, mais qu'ils ne sont généralement pas engagés dans des actions de sensibilisation et sont moins conscients des menaces d'interruption d'internet. Les participants ont décrit la nécessité de recruter des personnes ayant des compétences techniques, telles que des ingénieurs réseau et des programmeurs, de fournir des ressources qui pourraient inciter les personnes ayant la capacité d'effectuer des mesures, et de s'engager dans des tests plus réguliers dans différentes parties du pays pour « améliorer la prise de décision liée à ces questions, ainsi que de construire des éléments de preuve pour dénoncer publiquement le caractère arbitraire des fermetures induites par le gouvernement ».



20

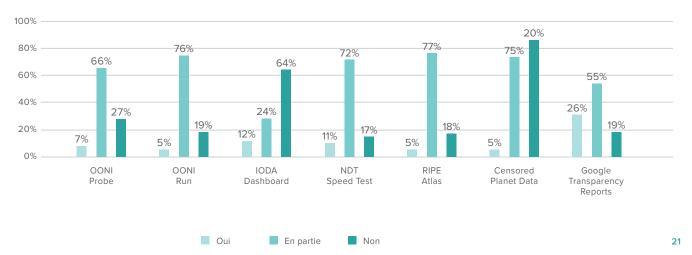
²⁰ N=54





L'enquête proposait des options pour évaluer les sept outils de mesure et d'analyse des données les plus utilisés et demandait aux personnes leur niveau de confort dans l'utilisation de ces ressources. La plupart des personnes interrogées ne connaissaient pas ces ressources, 26 % d'entre elles déclarant connaître les rapports de transparence de Google, suivis par IODA Dashboard (12 %), NDT Speed Test (11 %) et OONI Probe (7 %). Dans le cadre du groupe de discussion, les participants ont noté qu'il existe une certaine familiarité avec des organisations telles que Netblocks et que de nombreuses personnes savent comment utiliser Speedtest. Cependant, ils ont décrit un besoin de « diversifier les outils (avoir 4-5 outils standards à utiliser) afin d'améliorer la fiabilité de nos résultats ».

Savez-vous comment utiliser ces outils de contournement?



21 OONI Probe (N=49); OONI Run (N=42); IODA Dashboard (N=41); NDT Speed Test (N=46); RIPE Atlas (N=44); Censored Planet Data (N=44); Google Transparency Reports (N=47)

Capacité juridique et Litiges Stratégiques

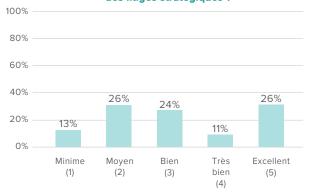
Les personnes ont été interrogés sur la capacité de la société civile à travailler avec des avocats sur ces questions, à comprendre la légalité des interruptions et des recours juridiques, ainsi qu'à utiliser un litige stratégique pour lutter contre les interruptions d'Internet devant les tribunaux. Sur cette question, 37% des participants ont déclaré que la capacité est élevée (11%) ou très élevée (26%). Un nombre presque égal de participants (39%) ont déclaré que leur capacité juridique était faible ou inexistante.

ans les groupes de discussion, les participants ont noté que de nombreux avocats et autres acteurs juridiques tels que les juges ne sont pas conscients des questions numériques ou des implications des politiques de l'internet en matière de droits de l'homme. Les participants ont également noté le lien évident entre la proposition de réglementation des médias sociaux et le potentiel de blocage des plateformes internet, mais ont déclaré qu'il y a très peu de discussions sur la réforme juridique et le plaidoyer dans ces domaines. Les débats sur les lois existantes ont également montré qu'il existe un besoin pressant de comprendre les lois existantes, telles que le Code des Communications Électroniques, le Code de la Presse, les lois relatives à la sécurité, et la manière dont elles pourraient permettre au gouvernement de justifier de futures interruptions et une censure.



« La défense des droits numériques au Sénégal doit commencer avant tout par une meilleure formation des professionnels du droit sur les questions numériques.»

Comment évalueriez-vous la capacité de la société civile au Sénégal à lutter contre les interruptions au tribunal et à s'engager dans des litiges stratégiques ?



22

²² N=54

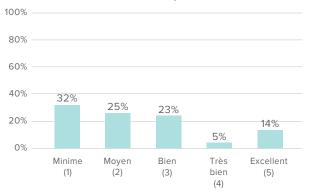
Soutenir et faire participer les communautés vulnérables

Lorsque internet et les principaux services et platesformes en ligne sont soudainement interrompus, les communautés marginalisées et vulnérables peuvent être touchées de manière démesurée ou diverse par les interruptions d'internet et la perte d'accès à de telles communications. Ces communautés varient selon le contexte, mais peuvent inclure les minorités raciales et ethniques ciblées, les personnes handicapées, les réfugiés et les migrants les femmes à faible revenu et autres. Les avocats qui souhaitent soutenir et engager ces communautés bénéficieront de la compréhension des façons spécifiques dont elles dépendent d'internet et des plateformes en ligne et de l'impact spécifique des interruptions d'internet sur ces groupes. Interrogés sur la capacité de la société civile à aider les communautés vulnérables à se préparer aux interruptions d'internet ou à les prévenir, seuls 19% ont indiqué que cette capacité était élevée (5%) ou très élevée (14%). Plus de la moitié (57%) ont déclaré que cette capacité était faible (25%) ou inexistante (32%).

Les participants aux groupes de discussion de l'atelier ont été invités à préciser les groupes au Sénégal les plus vulnérables à la perte d'accès et de connectivité à l'internet. Les participants ont relevé plusieurs populations clés ayant besoin d'un soutien, notamment les populations rurales, les personnes handicapées, les personnes âgées isolées, ainsi que les travailleurs de la santé et les aides aux populations vulnérables. Les participants ont noté que la culture numérique et les besoins de ces groupes sont peu compris, et que peu de ressources ou de formations ciblent les besoins de connectivité de ces groupes. Comme l'a décrit un participant, « l'accessibilité des personnes vulnérables aux services numériques est directement liée à l'alphabétisation réelle de ces populations. » En outre, les participants ont noté que ces groupes sont largement sous-représentés dans les discussions politiques. « Il est nécessaire de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour inclure les personnes marginalisées dans le processus de prise de décision, afin qu'elles puissent participer à l'élaboration de solutions qui leur sont destinées. »

« Il est nécessaire de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour inclure les personnes marginalisées dans le processus de prise de décision, afin qu'elles puissent participer à l'élaboration de solutions qui leur sont destinées. »

Comment évaluez-vous la capacité de la société civile au Sénégal à soutenir les communautés vulnérables lors d'une interruption ?



23

²³ N=56





Capacité à s'engager avec différentes parties prenantes

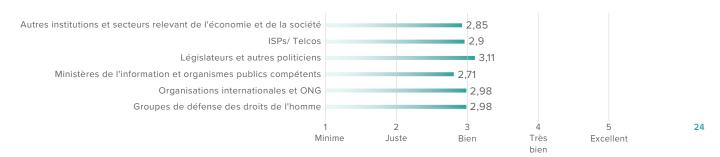
Un plaidoyer réussi est souvent le résultat d'un groupe d'organisations travaillant ensemble vers un objectif commun. La collaboration est précieuse car elle permet d'atteindre et de persuader davantage de décideurs et de personnes influentes, d'augmenter les ressources disponibles, de renforcer la légitimité auprès des publics cibles et d'apporter des compétences ainsi qu'une expertise spécifique. L'ajout d'organisations élargit l'ampleur et la diversité du soutien à la cause, surtout si les partenaires proviennent de divers secteurs. Les campagnes de sensibilisation efficaces impliquent souvent plusieurs types de parties prenantes qui peuvent être des alliés importants, notamment la société civile, les organismes gouvernementaux, le secteur privé, l'éducation, les législateurs, les FAI, les ONG internationales et les groupes de défense des droits de l'homme.

Les personnes interrogées ont été invitées à évaluer leur perception de la capacité de la société civile à s'engager avec d'autres acteurs clés sur les questions de droits numériques, notamment les fournisseurs d'accès internet et les entreprises de télécommunications, les législateurs, les groupes de défense des droits de l'homme, les ONG internationales, les ministères de l'information et d'autres secteurs pertinents tels que les prestataires de soins de santé et les établissements d'enseignement. Les participants ont estimé qu'il était plus facile de s'engager auprès des législateurs et des politiciens (une moyenne de 3,11 sur une échelle de 1 à 5) ainsi que des groupes internationaux et nationaux de défense des droits de l'homme (2,98).

Les participants ont estimé qu'il était plus difficile de s'engager avec les ISP et les Telcos (2,9), les autres secteurs de l'économie et de la société (2,85), et les ministères de l'information et les organismes gouvernementaux (2,71).

Dans un pays comme le Sénégal, où la société civile peut s'engager plus directement, les participants aux groupes de discussion ont indiqué un besoin particulier de développer des stratégies pour s'engager davantage avec divers acteurs. Les participants ont noté des difficultés à s'engager avec les ISP et les Telcos, notamment en raison de leurs responsabilités légales et de leurs relations avec le gouvernement, mais aussi un besoin pour la société civile de développer un dialogue plus continu avec ces entreprises (en particulier les entités à capitaux étrangers). Les participants ont souligné la nécessité de s'engager auprès des établissements d'enseignement, des secteurs liés à l'économie numérique et des établissements de santé. Les participants ont exprimé leur scepticisme quant à l'engagement avec les organismes gouvernementaux. Toutefois, plusieurs participants ont souligné que le gouvernement est toujours à l'écoute de la société civile et que les actions de sensibilisation menées lors de la dernière élection présidentielle ont peut-être contribué à la décision du gouvernement de ne pas fermer internet.

Capacité de la société civile à s'engager auprès des parties prenantes appropriées



²⁴ Groupes de défense des droits de l'homme (N=56) ; Organisations internationales et ONG (N=54) ; Ministères de l'information et organismes gouvernementaux compétents (N=56) ; Législateurs et autres politiciens (N=54) ; ISPs/Telcos (N=55) ; Autres institutions et secteurs importants de l'économie et de la société (N=55)

Conclusion and Recommandations

La société civile joue un rôle essentiel dans la lutte contre les interruptions d'internet en menant des actions de sensibilisation, de documentation et d'information au niveau national et international, ainsi qu'en menant des litiges stratégiques. Compte tenu des preuves (bien qu'elles soient limitées) des interruptions passées au Sénégal, combinées à son environnement juridique, politique et technique difficile, les OSC ont l'occasion de s'engager dans un plaidoyer préventif pour empêcher le gouvernement d'utiliser cette technique de censure de plus en plus populaire et sévère.

Mais ils doivent s'unir pour élaborer des objectifs stratégiques clairs et travailler ensemble au sein d'une coalition diversifiée afin de s'engager dans une sensibilisation préventive. Contrairement à de nombreux autres pays qui connaissent régulièrement des interruptions d'internet (et d'autres pays impliqués dans le réseau OPTIMA), la société civile sénégalaise est relativement libre et peut s'engager ouvertement sur des questions telles que la censure sans crainte significative de représailles. Il est également très important que les approches de sensibilisation et les coalitions intègrent un large éventail de communautés et de perspectives, y compris non seulement les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes, mais aussi les communautés économiquement et numériquement vulnérables, les secteurs de l'économie dépendant du numérique, les étudiants et les utilisateurs d'Internet en général.



Recommandations

Compte tenu du manque de sensibilisation aux interruptions d'internet et aux menaces qu'elles représentent, il est nécessaire de sensibiliser le grand public et les principales parties prenantes à la menace des interruptions d'internet. Les journalistes doivent comprendre comment informer sur la question et raconter les méfaits de la l'interruption d'internet au Sénégal et dans les pays voisins. Les groupes de défense des droits de l'homme doivent savoir quels outils de contournement promouvoir au sein de leurs communautés et comment mettre en place des campagnes contre les futures interruptions. Les avocats ont besoin d'une formation en matière de politique numérique afin de comprendre les menaces juridiques et la forme de recours la plus efficace. Les efforts visant à travailler plus étroitement avec les groupes de jeunes et les secteurs importants dépendant d'internet peuvent promouvoir l'utilisation d'outils de contournement, développer la culture numérique et contribuer à renforcer les arguments en faveur du maintien d'internet.

Comme il y a beaucoup d'incertitudes liées aux élections à venir en février 2024, la société civile devrait rassembler diverses coalitions pour s'engager dans la planification de scénarios basés sur la possibilité d'interruptions d'internet avant, pendant et après l'élection. De cette manière, les avocats peuvent se préparer aux différentes formes de fermetures susceptibles de se produire, élaborer des stratégies juridiques et mettre en place une infrastructure pour promouvoir les outils de contournement et garantir la collecte des données techniques

Il est absolument nécessaire de renforcer les capacités de mesure des réseaux et d'encourager la réalisation de tests plus réguliers, en s'appuyant sur un large éventail de données relatives à la connectivité et aux performances. En s'appuyant sur les quelques individus et organisations dotés des compétences techniques nécessaires pour effectuer ces mesures, la coalition peut former d'autres personnes sur la manière de collecter les données de mesure du réseau, d'analyser ces données et de collaborer avec des groupes internationaux, des journalistes et des activistes pour s'assurer que ces données sont utilisées pour le plaidoyer.

La société civile doit s'efforcer de mieux comprendre la culture numérique, les usages et les besoins des communautés marginalisées et vulnérables, puis adapter et localiser les ressources pour ces communautés. Les efforts pour construire ou traduire les ressources existantes en wolof devraient être étendus.

La société civile sénégalaise étant en mesure d'opérer ouvertement et de s'engager dans un engagement direct avec les décideurs politiques et les organes gouvernementaux, les organisations de défense des droits numériques peuvent prendre l'initiative d'élaborer des stratégies et des messages anti-interruption susceptibles de trouver un écho auprès de ces détenteurs du pouvoir. En outre, les organisations de défense des droits numériques peuvent déterminer la possibilité de s'engager plus directement avec les fournisseurs d'accès à Internet et les sociétés de télécommunications afin de faire pression en faveur d'une plus grande transparence en matière de perturbation des réseaux et de faire de ces entités des alliés potentiels dans la prévention de la censure.

Alors que le Sénégal reste une démocratie relativement dynamique avec une infrastructure de communication robuste et en pleine expansion, les risques politiques décrits ci-dessus suggèrent que le pays pourrait ne pas être à l'abri de la menace d'interruptions d'internet à l'avenir. La société civile doit se préparer à de telles possibilités en renforçant ses capacités techniques et de sensibilisation afin d'accroître la résilience de toute une série de communautés, y compris les plus vulnérables, face à d'éventuelles interruptions. En outre, le processus même de renforcement de ces capacités sensibilisera à la nécessité d'un activisme et d'une responsabilité civiques, créant ainsi un cercle vertueux dans lequel la défense des droits numériques peut renforcer la société civile dans son ensemble.



Annexe

Méthodes de recherche et données démographiques des personnes interrogées

Méthodologie

Cette recherche a été menée selon des méthodes mixtes, en commençant par une recherche documentaire et une enquête initiale visant à identifier les principaux problèmes, besoins et défis. Cette enquête a ensuite alimenté des discussions en atelier avec des informateurs clés dans le cadre d'un groupe de discussion.

L'équipe de recherche a conçu et distribué une enquête préliminaire, avec des questions fermées et ouvertes, afin d'évaluer les connaissances sur les interruptions d'internet, les expériences vécues lors d'interruptions antérieures, la compréhension des risques d'interruptions futures, ainsi que les besoins et les défis auxquels sont confrontés les différents

les parties lorsqu'elles mènent des actions de sensibilisation à l'interruption d'internet. L'enquête a été distribuée à l'aide d'un échantillonnage en boule de neige, en ciblant des groupes de participants au Sénégal provenant de différents domaines, géographiques et perspectives, afin d'assurer une diversité de réponses et une compréhension holistique des besoins de la société civile. L'enquête a été distribuée du 1er au 31 mars 2022 et ciblait une variété de parties prenantes qui sont des participants clés de la société civile ou d'autres acteurs importants de l'économie numérique du Sénégal et qui pourraient donc être des alliés importants dans la sensibilisation. La sensibilisation a permis de garantir la participation des groupes de parties prenantes suivants : organisations de la société civile travaillant sur les questions numériques, journalistes, entrepreneurs, étudiants, établissements d'enseignement supérieur, prestataires de soins de santé, opérateurs de télécommunications, organisations de défense des droits de l'homme, organisations de défense des droits des femmes, minorités et autres groupes marginalisés.

L'enquête de 49 questions était divisée en trois sections (expériences d'interruption, événements et activités politiques, compréhension et capacités) et a été distribuée en ligne, dans le but de recueillir les points de vue des experts des principaux groupes en ligne. En tant que tel, les auteurs ne prétendent pas que cette enquête puisse être généralisée à l'ensemble de la population du Sénégal ou à la population en ligne du Sénégal. Au lieu de cela, cette enquête a cherché à obtenir le point de vue d'experts et d'initiés sur les interruptions, la perception des risques liés aux interruptions d'internet, l'impact sur l'ensemble de la société, ainsi que les capacités et les besoins des groupes clés pour répondre aux interruptions, soutenir les communautés et participer à des actions de sensibilisation connexes.



L'enquête a reçu 56 réponses uniques, ce qui correspond à l'objectif du projet de recherche. Il est important de noter que les personnes interrogées pouvaient sauter des questions et que, par conséquent, certaines questions ont moins de réponses que n=56.

Après une première analyse des données de l'enquête, l'équipe de recherche a compilé les principales conclusions pour alimenter une série de discussions en groupe organisés au cours d'un atelier de deux jours réunissant les participants à l'enquête. Au cours de cet atelier, les chercheurs ont documenté la discussion afin d'obtenir des informations nuancées développant l'enquête et les points de désaccord. Les participants ont également été répartis en six petits groupes en fonction de leur expérience et de leurs intérêts (mesure du réseau, stratégies de contournement, actions de sensibilisation et de contentieux, assistance aux communautés vulnérables, aspects juridiques, engagement des parties prenantes/communautés) afin de discuter des résultats de l'enquête et de déterminer les besoins spécifiques en ressources dans ces domaines. Après ces discussions, ce groupe de participants s'est réuni pour réfléchir collectivement aux besoins et déterminer les objectifs de sensibilisation.

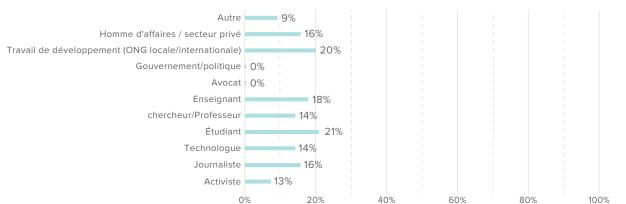
Démographiques

La grande majorité des participants résident dans la capitale, Dakar, et seuls 11% des personnes proviennent d'autres régions du pays. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que la plupart des industries et institutions liées à internet sont situées dans la capitale.

Les participants sont majoritairement des hommes, 65 % s'identifiant comme tels et 31 % comme des femmes, 2 % ayant choisi de ne pas s'identifier. Sur le total des personnes interrogées, 91% utilisent des équipements mobiles et des ordinateurs pour accéder à internet.

Dans le cadre de l'enquête et de l'atelier, nous avons délibérément tenté d'atteindre les principales parties prenantes qui travaillent dans des secteurs touchés par l'accès à internet ou qui jouent un rôle clé dans la sensibilisation. Pour mieux comprendre les professions et l'expertise des personnes interrogées, nous avons demandé aux participants de choisir les catégories professionnelles qui décrivent le mieux leur travail. Les participants pouvaient choisir plus d'une profession parmi 10 options ainsi que la mention « autre ». Ils sont issus de divers secteurs professionnels, avec une diversité entre l'éducation, le développement, la recherche, le journalisme et le secteur privé. Les participants se sont identifiés comme étudiants (21%), professionnels du développement (20%), chercheurs (18%), journalistes (16%), secteur privé (14%), technologues (14%) et activistes (13%).

Profession



²⁵ N=56

25

